



Compte-Rendu

Assemblée du comité de vigilance du lieu d'enfouissement de la Ville de Québec

tenue le 12 juin 2012 au restaurant le Montagnais à Sainte-Anne-de-Beaupré

Étaient présents :

Messieurs	Raymond Audet	Citoyen Saint-Joachim
	Mario Godbout	Conseiller à la municipalité de Saint-Joachim
	Michel Simard	Citoyen de Saint-Ferréol-les-Neiges
	Serge Simard	Conseiller à la ville de Beaupré
	Jean Landry	OBV Charlevoix-Montmorency
	Richard Simoneau	Ville de Québec – Service des travaux publics
Mesdames	Sylvie Verreault	Ville de Québec - Service de l'environnement
	Monique Goulet	Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges
	Hélène McNicoll	Canyon Sainte-Anne
	Janik Gaudreault	Conseil régional de l'environnement
	Anick Patoine	Secrétaire du comité

Étaient absents :

Messieurs	Robert Caron	Citoyen de Saint-Tite-des-Caps
	Marc Dubeau	Représentant de la MRC
	Pierre Dion	Représentant de la MRC
Mesdames	Hélène Gravel	Conseillère de Saint-Tite-des-Caps
	Mylène d'Aoust	Communauté métropolitaine de Québec (CMQ)

Version 2

Ordre du jour

- 1) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2) Suivi et adoption du procès-verbal de la réunion du 10 avril 2012
- 3) Suivi environnemental du LEVQ
- 4) Suivi du plan de mesure d'urgence
- 5) Suivi des opérations du LEVQ
- 6) Suivi pour le sentier Mestachibo
- 7) Visite du lieu d'enfouissement
- 8) Réunion du comité communautaire de suivi du PGMR et autre comité
- 9) Compteur d'achalandage du site internet
- 10) Bilan financier
- 11) Explication du budget résiduel 2007
- 12) Publications-Journal L'Autre Voix
- 13) Varia
- 14) Date de la prochaine rencontre et sujets à l'ordre du jour
- 15) Fin de la rencontre

Heure de début : 19h00

Heure de fin : 20h00

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour	Suivi
Présentation de l'ordre du jour par Monsieur Audet. L'ordre du jour est proposé par Monsieur Michel Simard et adopté à l'unanimité.	
2. Suivi et adoption du procès-verbal de la réunion du 10 avril 2012 Quelques coquilles sont relevées au compte-rendu de la rencontre du 10 avril dernier : <ul style="list-style-type: none">• Au point 3 de la page 3, la dernière phrase on peut lire : <i>«Le compte-rendu de la rencontre du 14 février 3.23 est <u>adopté par M. Landry</u>»</i> est remplacé par :<i>« est proposé par M. Landry et adopté à l'unanimité»</i>• La dernière phrase du premier paragraphe de la page 6 doit être retirée.• À la page 6 Monsieur Landry désire modifier la phrase suivante :<i>«M. Landry <u>croit que la cohabitation peut être problématique en raison...</u>»</i> pour <i>«M. Landry <u>s'interroge sur la cohabitation entre le site d'enfouissement et un sentier pédestre</u>»</i>.• Les membres du comité désirent qu'il soit inscrit dans la marge du compte-rendu, les actions et suivis à réaliser par les membres concernés. Le compte-rendu du 10 avril 2012 est proposé par M. Landry et adopté à l'unanimité.	

<p>3. Suivi environnemental du LEVQ</p> <p>Mme Verreault explique que tout est conforme pour le suivi environnemental et mentionne que le rapport 2011 sera prochainement disponible sur le site internet. Une copie sur disque est remise à M. Godbout de manière à ce qu'il communique avec le webmestre et actualise le site internet du comité. De plus, une copie papier du rapport est remise à Mme Patoine qui sera conservée dans les archives du comité de vigilance.</p>	
<p>4. Suivi du plan de mesure d'urgence</p> <p>M. Simoneau explique que suite à l'appel d'offre, trois nouvelles soumissions ont été déposées. Certaines particularités devront être validées avec le Service des ressources humaines pour faire le point en fonction des critères de santé et sécurité. M. Simoneau mentionne que le contrat sera octroyé sous peu.</p>	
<p>5. Suivi des opérations du LEVQ</p> <p>La construction de la cellule 5 suit son cours et M. Simoneau mentionne que l'échéancier est respecté. Ainsi, la cellule devrait être complétée au cours du mois d'août.</p> <p>En ce qui concerne le réseau de captage des biogaz, M. Simoneau explique que la torchère ne fonctionne toujours pas. Après vérification, le problème ne semble pas venir du réseau, mais plutôt de la torchère elle-même. La Ville de Québec fait actuellement affaire avec Airscience, compagnie qui fabrique ces équipements, qui viendront bientôt vérifier l'état de la situation de la torchère au cours</p>	

des prochaines semaines.

Mme Verreault complète en ajoutant que la phase de recouvrement final en lien avec le projet de prolongement du réseau de captage des biogaz du LES (secteur St-Tite) se passe très bien. Elle souligne qu'il doit y avoir une certaine épaisseur de couvert végétal et que des inspections sont effectuées régulièrement pour avoir un meilleur contrôle. Elle peut confirmer que l'entrepreneur respecte les devis en ce qui a trait au recouvrement du sol. Mme Verreault explique que l'ensemble du site sera marché de manière à vérifier l'état des lieux et mentionne que M. Michel Simard se joindra à eux pour cette activité.

M. Simoneau poursuit en expliquant les différents contrats qui ont été attribués au LEVQ. À cet effet, un nouveau contrat d'opération pour les biogaz a été octroyé. Il s'agit d'un contrat de 2 ans avec possibilité de renouvellement. Il explique qu'un chevauchement entre les deux compagnies sera réalisé ce qui permettra une meilleure transmission de l'information à la nouvelle firme. Il fait mention qu'un mandat expertise est actuellement en cours pour le site d'enfouissement Louis XIV de l'arrondissement Beauport et qu'il est envisagé qu'éventuellement, un seul contrat puisse être octroyé pour les deux sites.

Le traitement des eaux a débuté comme prévu à la fin du mois de mai. Un excellent contrôle de l'eau a été réalisé de manière à ne pas avoir de déversement à la suite de la fonte des neiges. M. Simoneau mentionne que le niveau d'eau était très acceptable.

En ce qui concerne le renouvellement du contrat de la compagnie M&M, M. Simoneau explique que le comité exécutif rendra sa décision sous peu. Le suivi de ce contrat sera effectué à la prochaine rencontre du Comité de Vigilance.

M. Simoneau

Décision comité exécutif pour le contrat de M&M

<p>Pour effectuer un suivi de la dernière rencontre concernant le nouveau contrat d'inspection du réseau de conduites du lixiviat, M. Simoneau mentionne qu'au niveau règlementaire le réseau de captage et de drainage doivent subir des inspections. L'appel d'offres a été lancé et les résultats seront disponibles au cours de la présente semaine. Le contrat devrait être donné bientôt.</p> <p>Un nouvel appel d'offres pour l'aménagement de nouveaux puits a eu lieu. Un contrat sera octroyé bientôt. Les travaux consistent à aménager quatre (4) puits pour l'étude hydrogéologique relatifs aux futurs cellules d'enfouissement secteur St-Joachim et deux (2) nouveaux puits pour le suivi environnemental du site.</p> <p>La visite des étudiants a eu lieu sur 1 semaine de temps et ils ont accueilli près de 200 étudiants.</p>	
<p>6. Suivi pour le sentier Mestachibo</p> <p>Aucun nouveau développement pour l'instant.</p>	
<p>7. Visite du lieu d'enfouissement</p> <p>Michel Simard a visité le site et il explique qu'il a marché et il constate que la nature s'est bien régénérée. Le ruissellement semble très bien contrôlé. Une vingtaine d'échantillons ont été relevés. M. Simard demande de vérifier si la Ville de Québec possède les terrains jusqu'à la rivière Sainte-Anne et suggère que la zone tampon soit augmentée pour conserver la végétation. Il considère qu'il s'agit d'une zone de sécurité et il explique qu'il s'oppose au projet du sentier Mestachibo pour ces raisons. Mme Goulet ne semble pas être en accord, mais M. Audet ajoute qu'il n'y a pas eu de développement</p>	

<p>donc le débat devra être remis à une prochaine rencontre.</p> <p>Mme Verreault demande aux gens de prendre des photos si des éléments semblent anormaux et de ne pas hésiter à communiquer avec la Ville de Québec pour tous questionnements.</p>	
<p>8. Réunion du comité communautaire de suivi du PGMR et autre comité</p> <p>M. Audet fait un bref compte rendu de la rencontre qui a eu lieu au mois d'avril. En ce qui a trait aux collectes sélectives, une distribution de sacs réutilisables a été tentée sans avoir obtenu de bons résultats. Il est important d'encourager et sensibiliser les gens pour augmenter la participation à ces types de pratiques. Il mentionne que malgré les efforts déployés, les quantités envoyées au centre de tri demeurent toujours stables.</p> <p><i>Question : M. Simard demande quel est le pourcentage de matières recyclées?</i></p> <p>M. Audet vérifiera à la MRC pour connaître le pourcentage et donnera les résultats à la</p> <p>prochaine rencontre.</p> <p>Il mentionne qu'une brigade d'étudiants sera mise sur pied pour la période estivale de manière à effectuer la vérification des bacs bleus directement chez les citoyens. Ils espèrent ainsi sensibiliser davantage la population et tenter de modifier leurs habitudes de vie.</p> <p>Pour ce qui est de l'économie sociale, M. Audet mentionne qu'il est probable qu'un écocentre voie le jour prochainement. En plus d'exercer les activités habituelles, ce dernier s'occuperait de la gestion générale des autres écocentres.</p>	<p>M. Audet</p> <p>Vérification du % de matières recyclées.</p>

<p>Mme Goulet complète en ajoutant que rien n'est formel pour l'instant et que des pour parler sont en cours. Il y aurait une étude de faisabilité en cours présentement. Selon Mme Goulet, les écocentres en place manque de ressources et aucune compilation de données n'est réalisée ce qui rend difficile le contrôle.</p>	
<p>9. Compteur d'achalandage du site internet</p> <p>Tout d'abord, M. Godbout explique qu'il est important d'actualiser le site (photos, liens, mise en page, etc.) et mentionne que les comptes-rendus des rencontres précédentes ont été ajoutés sur le site du comité de vigilance.</p> <p>En ce qui a trait au compteur d'achalandage, M. Godbout explique qu'à l'intérieur des gestionnaires de contenus, il y a des statistiques qui sont directement intégrées au site Internet. Il mentionne que les compteurs dans le bas des pages web n'existent plus désormais, car tout est intégré. M. Godbout démontre quelques statistiques qui est possibles d'obtenir sur le gestionnaire.</p> <p><i>Question : M. Audet demande si les membres ont accès à ces informations?</i></p> <p>M. Godbout explique qu'il s'agit aussi des paramètres du site en général ce qui augmente la complexité des vérifications, mais il propose de présenter les statistiques sur demande. M. Audet propose une première présentation au mois de janvier et une seconde au mois de septembre. Tous les membres sont favorables.</p> <p>Concernant la mise à jour du site, Mme Verreault relève différents éléments à modifier et s'interroge à savoir comment procéder pour effectuer les modifications. M. Godbout propose d'effectuer les vérifications nécessaires avec Mme Verreault et statuer sur les</p>	

informations à modifier.	
<p>10. Bilan financier</p> <p>Mme Patoine explique le bilan financier. Aucune question n'est soulevée.</p>	
<p>11. Explication du budget résiduel 2007</p> <p>Mme Verreault explique que le montant apparaissant au budget à la case budget résiduel 2007 est une avance de fond que la Ville de Québec avait versé aux Amis du Cap-Tourmente pour couvrir une partie des frais attribuables au webmestre et au secrétariat. Mme Verreault appellera les Amis du Cap-Tourmente pour voir si l'argent ne peut pas nous être réacheminé.</p>	
<p>12. Publications-Journal L'Autre Voix</p> <p>M. Audet explique qu'il a rencontré M. Rancourt du journal, Ici l'info ainsi que le responsable du journal l'Autre-Voix de manière à négocier les tarifs de publications. Ainsi, pour ½ page couleur comprenant 5 parutions durant l'année le montant est de 648\$ pour le journal Ici l'Info et 550\$ pour l'Autre-Voix. Le prix pour l'impression en noir et blanc est de 450\$ chacun. Les membres du conseil décident donc de conserver le journal l'Autre-Voix et de continuer les publications en couleurs.</p>	
<p>13. Varia</p>	
<p>14. Date de la prochaine rencontre et sujets à l'ordre du jour</p> <p>La prochaine rencontre est fixée au 11 septembre prochain à 19h00 à</p>	

l'endroit habituel.	
15. Fin de la rencontre 21h00	